

# LA PROCÉDURE DUBLIN

 Ce programme peut faire l'objet d'une formation sur une journée en insérant un module complémentaire d'une demi-journée sur la procédure d'asile.

## Objectifs

- Comprendre la procédure Dublin
- Comprendre les objectifs du règlement ainsi que les critères de placement en "procédure Dublin"
- Comprendre les enjeux liés aux transferts afin d'informer et d'orienter au mieux les "personnes dublinées"

## Contenu

### Les fondements juridiques de la procédure Dublin

- Le texte de référence
- Les objectifs du règlement
- Les critères de détermination de l'Etat responsable et le placement en procédure Dublin

### Le parcours du demandeur d'asile et le placement en procédure Dublin

- Le Pré-accueil
- Le rendez-vous GUDA (prise d'empreintes ; entretien individuel ; information)
- Le PRD (Pôle régional Dublin)
- La distinction des procédures de prise en charge / reprise en charge, et les délais afférents

### Le transfert

- Les délais et les modalités de transfert
- Le recours contre l'arrêté de transfert (délais ; issues ; opportunité du recours)
- La déclaration de fuite

### Cas du retour en France de la personne transférée



**Durée** : 3h30 heures, soit 1/2 journée



**Formatrice** : juriste spécialisé-e en droit des étrangers et en droit d'asile



**Public** : professionnel-le-s ou bénévoles en lien avec des demandeurs d'asile dublinés



**Prérequis** : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation



**Méthodes mobilisées** : apports théoriques, échanges



**Supports pédagogiques** : diaporama, schémas explicatifs